

DATES	OPERATIONS	
	MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE (HORS SPECIFIQUE)	DEMANDES D'AFFECTATION SUR POSTES SPECIFIQUES (MOUVEMENT SPECIFIQUE)
8 novembre 2018	Publication des instructions ministérielles au bulletin officiel (BO spécial n° 5 du 8 novembre 2018)	
8 novembre 2018		1ère remontée postes spécifiques au Ministère, par le Recteur (en vue publication des postes vacants le 15 novembre)
Entre le 12 novembre et le 4 décembre 2018	Ouverture service d'accueil ministériel : aide et de conseil personnalisés aux candidats n° tél : 01.55.55.44.45	
Du 15 novembre 2018 à <u>12 heures</u> au 4 décembre 2018 à <u>18 heures</u>	Ouverture serveur SIAM (accessible par I-Prof) - Saisie des candidatures Particularité CPIF/MLDS : 10 janvier 2019 = date limite transmission candidatures papier au Recteur par voie hiérarchique (cf § III.8 NS ministérielle n°2018-130 et III.5 NS ministérielle n°2018-131)	
4 décembre 2018 à 18 heures	Personnels formulant une demande au titre du handicap : Date limite de dépôt du dossier médical auprès du médecin conseiller technique du Recteur	Fin de mise à jour du CV dans I-Prof Fin de rédaction de la lettre de motivation dans I-Prof Date limite d'envoi du dossier de candidature au chef d'établissement d'accueil
5 décembre 2018	Envoi des confirmations de demandes (par courrier électronique via établissement d'exercice)	
Entre le 5 décembre 2018 et le 25 janvier 2018 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00)	Ouverture de la cellule "Besançon info mobilité" au rectorat : informations aux candidats sur le suivi de leur dossier n° tél : 03 81 65 49 99	
Avant le 11 décembre 2018		➤ Date limite de transmission par les agents candidats sur des postes spécifiques en arts appliqués, du dossier de travaux personnels (cf : § II.6.5.a et b de la ns ministérielle n°2018-130) Envoi <u>direct</u> au Ministère de l'Education Nationale : Bureau DGRH B2-2, 72 rue Regnault, 75243 Paris cedex 13, en précisant le ou les mouvements auxquels l'agent postule ➤ Date limite d'envoi, pour les Psy-EN, du dossier de candidature en (DR)ONISEP (cf : § II.6.5.a de la ns ministérielle n°2018-131) au directeur de l'ONISEP 12 mail Barthélémy Thimonier 77437 Marnes la Vallée cedex 2
Entre le 5 décembre 2018 et le 14 décembre 2018 (<u>délai de rigueur</u>)		<u>Les chefs d'établissement et les corps d'inspection saisissent,</u> dans I-Prof, leurs avis sur les candidatures
17 décembre 2018 <u>au plus tard</u>	Date limite de retour au rectorat des confirmations de demandes de mutation complétées, signées et obligatoirement accompagnées des pièces justificatives	Date limite de retour, au rectorat, des confirmations de demandes de mutation sur postes spécifiques signées
Au fur et à mesure de la réception des confirmations signées et jusqu'au 17 décembre 2018		Validation des candidatures par les services académiques

DATES	OPERATIONS	
	MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE (HORS SPECIFIQUE)	DEMANDES D'AFFECTATION SUR POSTES SPECIFIQUES (MOUVEMENT SPECIFIQUE)
10 décembre 2018		Remontée du fichier des candidats SPEN au ministère
Entre le 17 et le 21 décembre 2018		Saisie, dans I-Prof, des avis du Recteur sur les candidatures
Entre le 17 décembre 2018 et le 9 janvier 2019	Contrôle et validation des barèmes par les services académiques	
<i>Du 23 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclus</i>	<i>Vacances scolaires de Noël</i>	
2 janvier 2018		Remontée des avis sur les candidatures au Ministère (i-Prof)
10 janvier 2019	Edition et duplication des documents de travail en vue GT barèmes / vœux	<u>3 janvier 2019</u> : 2ème remontée postes spécifiques au Ministère, par le Recteur
Du 11 janvier au 17 janvier 2019	1er affichage des barèmes inter sur SIAM (demandes de corrections éventuelles des candidats avant GT)	
11 janvier 2019	Remise des documents de travail aux organisations syndicales	
Du 16 au 18 janvier 2019	Echange des fiches navette entre les représentants de personnels et les bureaux de gestion	
18 janvier 2019 - 9H00	GT examen des demandes de priorité au titre du handicap	
21 janvier 2019 - 9H00 (à confirmer)	GT barèmes et vœux Psy-EN	
21 janvier 2019 - 10H00	GT barèmes et vœux CPE	
21 janvier 2019 - 14H00	GT barèmes et vœux EPS	
22 janvier 2019 - 9H00	GT barèmes et vœux disciplines type lycée (sauf EPS)	
22 janvier 2019 - 14H00	GT barèmes et vœux PLP	
Du 23 au 25 janvier 2019 inclus	2ème affichage des barèmes inter sur SIAM (demandes de corrections éventuelles des seuls barèmes rectifiés à l'issue du GT)	
28 janvier 2019	Remontée des candidatures mouvement inter barémées et validées au Ministère	

Pour information

<i>Entre le 28 janvier et le 1er février 2019</i>		<i>GT ministériels "affectations postes spécifiques"</i>
<i>Entre le 26 février et le 8 mars 2019</i>	<i>CAPN ou FPMN "mouvements"</i>	